



**Municipalité Saint-Léonard-de-Portneuf**

260, rue Pettigrew  
Saint-Léonard (Québec) GOA 4A0  
Tél. : 418 337-6741 - Fax : 418 337-6742

## **Discours du maire**

---

Chers Léonardoises et Léonardois,

Il me fait plaisir de vous présenter le discours du maire qui énumère les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023.

En décembre 2022, la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf adoptait un budget de fonctionnement de 2 215 130 \$ qui prévoyait des revenus de 2 191 168 \$ et des dépenses de 2 215 130 \$. Pour combler le déficit entre les revenus et les dépenses, la municipalité projetait d'utiliser un montant de 23 962 \$ à même les surplus accumulés.

Le rapport d'audit effectué par la firme comptable « Malette S.E.N.C.R.L. » et présenté le 6 mai 2024 indique que les états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2023 ainsi que sa situation financière constatée à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Selon les données auditées de l'année 2023, la municipalité termine son année avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 204 674 \$. Cette situation financière fait donc augmenter l'excédent de fonctionnement non affecté de 344 559 \$ qu'il était en 2022 à 488 352 \$ en 2023. Enfin, l'endettement net à long terme de l'administration municipale est de 704 337 \$.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 ainsi que la présentation effectuée à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 mai 2024 sont disponibles sur notre site Internet : <https://st-leonard.com>

### **1. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les salaires des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux. Les rémunérations et les allocations de dépenses

que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité sont détaillées ainsi pour l'année 2023 :

	Rémunération	Allocation de dépenses
<b>Maire</b>	6 914,34 \$	3 457,17 \$
<b>Conseiller</b>	2 304,78 \$	1 152,39 \$

## 2. LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Voici les principaux contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000 \$ qui ont été conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$ pour la période de l'exercice financier 2023.

Cette liste ne comprend pas les montants déboursés en lien avec les différentes quotes-parts à payer à la MRC de Portneuf, à la Sûreté du Québec, à la Ville de Saint-Raymond ainsi qu'à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Nom du fournisseur	Description des contrats	Montant du contrat	Montant des contrats cumulés
Dompierre Transport	Déneigement des chemins d'hiver.	146 172 \$	
Dompierre Transport	Gravelage rang Saint-Antoine	35 067 \$	
Dompierre Transport	Divers contrats		69 326 \$
Energère	Transformation du réseau d'éclairage au DEL (1 <sup>re</sup> phase).	29 625 \$	
FQM Assurances	Assurances de la municipalité	33 134 \$	
Jean Leclerc Exc.	Reconstruction d'une section du trottoir sur la rue Principale.	77 529 \$	
MCB Construction	Mise aux normes de l'égout et de l'aqueduc du garage municipal.	32 389 \$	
MCB Construction	Divers contrats		28 545 \$
Pax Excavation	Divers contrats		34 562 \$

PC Court	Modernisation des terrains de tennis	101 874 \$	
Pont-Rouge Asphalte	Asphaltage d'une section du Rang Grand Saint-Bernard	61 331 \$	

### 3. RÉALISATIONS EN 2023

Au printemps 2023, la municipalité a entrepris de refaire le trottoir sur la section se situant entre les numéros civiques 534 et 696, rue Principale. De plus, des travaux de gravelage ont été effectués dans le rang Saint-Antoine ainsi que sur le chemin Saint-Vincent. Pour ce dernier, la municipalité a travaillé de concert avec l'APELSIMPO et la CAPSA afin de reconfigurer le chemin pour éviter que les eaux de ruissellement se déversent dans le Lac Simon contribuant ainsi à sa protection.

D'autre part, des travaux d'entretien ont été également réalisés sur nos chemins municipaux au cours de la saison estivale. Pour n'en nommer que quelques-uns : balayage des rues et des trottoirs, application d'abat-poussière, creusage de fossés, réparation de ponceaux, débroussaillage des abords de routes, nivelage des chemins, réparations de glissières de sécurité, etc.

Au niveau de nos bâtiments, la mise aux normes de nos installations d'aqueduc et d'égout ainsi que l'ajout d'un extracteur d'air au garage municipal a été la principale réalisation. Il y a eu également la réparation d'une partie de la toiture du « Gardien ».

En ce qui concerne les réseaux de distribution de l'eau et d'égout, outre l'entretien régulier, il n'y a eu aucun bris significatif en 2023.

Au plan de la sécurité incendie, la municipalité a effectué le remplacement de la borne-fontaine située face au numéro civique 817, rue Principale au montant de 18 390 \$.

De plus, la municipalité a été obligée de remettre à niveau son dépôt à neige pour le rendre conforme aux exigences du MELCCFP. Le coût de cette mise au norme est de 10 447 \$.

En matière de loisirs, au printemps 2023, la municipalité a terminé la mise en place des modules du mini-golf au Lac Simon. De plus, elle a procédé à la réalisation de la 1<sup>re</sup> phase du projet de modernisation des terrains de tennis par la construction d'une surface de dek hockey.

À travers toutes ces réalisations, les employés de la municipalité ont répondu à de multiples demandes venant de la part des citoyens pour des services en lien avec l'urbanisme, la taxation, l'environnement, l'administration, etc.

#### **4. PLAN D'ACTION 2024**

En décembre 2023, la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf a adopté un budget de fonctionnement de 2 681 845 \$ qui prévoyait des revenus de 2 620 964 \$ et des dépenses de 2 681 845 \$. Pour combler le déficit entre les revenus et les dépenses, la municipalité a projeté d'utiliser un montant de 60 881 \$ à même les surplus accumulés.

Suivant son plan de priorisation de la voirie datant de 2021, la municipalité prévoit effectuer des travaux majeurs sur le réseau routier municipal aux endroits suivants : route Bédard, rue Frenette, rue Lesage et rang Saint-Antoine. Ces travaux de l'ordre de 600 000 \$ sont rendus possibles grâce à la TECQ 2019-2024.

Voici les principaux projets qui seront mis en œuvre par les membres du conseil et l'équipe municipal :

- Les plans et devis du nouveau réservoir;
- La modernisation de nos équipements informatiques;
- La poursuite du projet avec Centre des archives régional de Portneuf;
- L'arpentage des terrains en lien avec le développement résidentiel;
- La mise en place d'un cylindre d'eau au Lac Simon;
- L'installation de chaudières électriques au bureau municipal;
- Le projet d'alliance avec le CVLS en lien avec la plage et les chalets municipaux;
- Et bien d'autres dossiers qui surviendront au cours de l'année 2024.

#### **5. CONCLUSION**

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous remercier de votre confiance. Soyez assurés que nous continuerons à travailler pour le bien-être de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.

Je désire également souligner l'engagement de nos employés municipaux dans le service aux citoyens et remercier nos bénévoles de divers comités et organismes qui contribuent à rendre notre municipalité chaleureuse et accueillante.

En terminant, j'aimerais mentionner le travail accompli par les membres du conseil. Je veux les remercier pour le temps et les efforts qu'ils mettent au service de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.

Archill Gladu  
Maire